

mesure ordinaire des livres dans l'antiquité, on répugne à admettre que ce mot convienne bien au recueil tout entier ; on n'hésite pas moins à comprendre les pièces 63 et 64 parmi les *nugae* annoncées dans la dédicace ¹. Alors cette dédicace s'appliquerait-elle à la première partie seule ? Mais voici que dans cette première partie elle-même se rencontre un débris qui a bien l'air d'avoir appartenu à une préface et qu'on ne saurait où classer ² ; faut-il supposer qu'il précédait un autre recueil ? dans ce cas le *libellus* n'aurait compris que 1-14 ; mais la pièce 11 a été composée dans les derniers temps de la vie de Catulle (an 55 ou 54) ; à cette époque il n'aurait pas rejeté des morceaux aussi achevés que 30, 34 ou 45. Enfin, si on examine les trois parties séparément, il est impossible de découvrir dans aucune d'elles un principe de classement ; ce n'est ni l'ordre des temps, ni l'analogie des mètres ou des sujets, quoiqu'elle semble par endroits n'avoir pas été tout à fait indifférente. D'où cette conclusion assez plausible que Catulle avait préparé lui-même la publication d'un recueil plus complet que celui qu'il a dédié à Cornelius Nepos et qu'après sa mort prématurée ses héritiers, respectant la division et le plan établis par lui, y ont intercalé un peu à l'aventure les pièces inédites trouvées dans ses papiers.

L'ordre chronologique Il serait essentiel de pouvoir rétablir l'ordre chronologique troublé dans le recueil ; mais les pièces qui portent avec elles leur date ne forment qu'une très petite exception. On sait, par exemple que Metellus Celer avait épousé Clodia (Lesbie) en l'an 63 et qu'il est mort en l'an 59 ; donc la pièce 83, où il est question du mari de Lesbie comme d'un homme vivant,

1. 1, 4.

2. 14 b.